

ERGAOMNES

AVOCATS

**SELARL CSM² SARLIN CHABAUD MARCHAL
& ASSOCIES (AARPI ERGAOMNES Avocats)**

Siège social : 28, rue Ruffi 30000 NIMES

Cabinet d'Avignon : 4 av. Pierre Sémard 84000 AVIGNON

Courriel : csm2@ergaomnes.fr - Site internet : www.ergaomnes-avocats.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES Suite au jugement d'orientation du 8 février 2024 du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de NIMES EN UN SEUL LOT

Sur la Commune de NIMES (30)

Dans l'ensemble immobilier dénommé «LE SOLEIL LEVANT» :

Rue Matisse et Place Gauguin, cadastré :

Section EM n° 22 pour 01ha40a30ca

Section EM n° 23 pour 00ha06a70ca

APPARTEMENT TYPE F3 de 70,02 m² (LOT 92)

CELLIER (LOT 102) PARKING (LOT 1066)

Le Reveil du midi

**SUR LA MISE A PRIX DE : 6.000 €
(SIX MILLE EUROS) OUTRE LES CHARGES**

**Adjudication fixée à l'audience des ventes du Juge de l'Exécution du
Tribunal Judiciaire de NIMES, au Palais de Justice, Boulevard des Arènes, du :
JEUDI 25 AVRIL 2024 à 9H30**

**Visite assurée par la SCP TARDY & DAUZET
Commissaires de Justice à BAGNOLS SUR CEZE (Tél. 04.66.89.52.18)
Le mardi 9 avril 2024 de 14h00 à 15h00**

Il sera procédé à la requête du Syndicat de la Copropriété « LE SOLEIL LEVANT », dont le Siège Social est sis : Rue Matisse - Place Gauguin 30900 NIMES, représenté par son Syndic en exercice, la société H4 IMMOBILIER, dont le siège social est situé : 19 Boulevard Amiral Courbet - 30000 NIMES, SAS immatriculée au RCS de NIMES sous le n° 824 677 033, agissant poursuivies et diligences de ses représentant légaux domiciliés ès qualités audit Siège.
Ayant pour avocat constitué la SELARL SARLIN CHABAUD MARCHAL & ASSOCIES, Membre de l'AARPI dénommé ERGAOMNES, Avocats au Barreau de NIMES (30000) y demeurant : 28 Rue Ruffi - 30000 NIMES.

A la vente des biens ci-après :

Sur la Commune de NIMES (30), dans l'ensemble immobilier soumis au statut de la copropriété dénommé «LE SOLEIL LEVANT» : Rue Matisse et Place Gauguin, cadastré Section EM n° 22 pour 01ha40a30ca et Section EM n° 23 pour 00ha06a70ca et consistant en les lots suivants :

LOT NUMERO QUATRE VINGT DOUZE (92) :

Appartement de type F3 D situé au niveau 8, au 4ème étage du bâtiment I

Et les 144/100000èmes des parties communes générales

LOT NUMERO CENT DEUX (102) :

Cellier situé au niveau 4 dans le bâtiment I

Et les 5/100000èmes des parties communes générales

LOT NUMERO MILLE SOIXANTE SIX (1066) :

Parking situé au niveau 5

Et les 13/100000èmes des parties communes générales

et pour chacun des lots le 1/531ème indivis des lots n° 335 à 336, 820, 849, 886 à 888, 903, 906 à 907, 925, 931, 1031 à 1032, 1169, 1179, 1212, 1230 à 1233, 1262, 1354 à 1355, 1374 à 1381, 1387 à 1936.

L'immeuble comporte un ascenseur et dispose d'un chauffage collectif au gaz.

Les lieux sont inoccupés.

Les enchères ne seront reçues que par ministère d'Avocat inscrit au Barreau de NIMES contre récépissé d'une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats représentant 10 % du montant de la mise à prix, sans que le montant de cette garantie ne puisse être inférieur à 3.000 €.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de NIMES (RG n° 23/00081) Pour tous renseignements, s'adresser à la SELARL SARLIN CHABAUD MARCHAL & ASSOCIES, Avocat poursuivant la vente en son Cabinet 28 Rue Ruffi à NIMES (Sites internet : www.ergaomnes-avocats.fr ; www.avoventes.fr)